

entrée
le magazine



Numéro 117 • Septembre 2021

LES NOUVEAUX OUTILS DIGITAUX

À VOTRE DISPOSITION



Nouveauté : service gratuit d'astreinte téléphonique • 7 nouveaux logements à Vilette de Vienne • Une 20ème édition réussie pour les Chantiers d'été • Travaux d'amélioration de 23 ascenseurs • Entretien de son palier...



Malgré l'été et le regain de vaccinations, l'épidémie de Covid 19 n'a pas disparu et je ne peux qu'inviter chacune et chacune à la plus grande prudence en respectant tout particulièrement les gestes barrières.

Dans cette période sensible, et comme cela a été le cas depuis le début de l'épidémie, Advivo, sa direction, l'ensemble de son personnel se tiennent naturellement à vos côtés, justifiant l'importance que nous entendons donner à la relation de proximité.

Cette relation de proximité sera d'ailleurs confortée à partir de ce mois d'octobre par l'instauration d'une astreinte téléphonique joignable en dehors des heures de bureaux, les week-end et jours fériés et exclusivement dédiée aux urgences.

D'autre part, si rien ne remplace le contact humain, les échanges entre locataires et agents d'Advivo, il est un fait que cette relation de proximité de par l'évolution des mœurs et avant même la Covid, s'exprime aussi désormais sur un plan numérique.

C'est pourquoi Advivo entend renforcer encore son offre numérique en déployant de nouveaux outils digitaux comme vous le découvrirez dans ce numéro afin de pouvoir toujours et encore répondre à votre attente.

Pour le reste, l'Office continuera d'œuvrer à l'amélioration de votre confort de vie en poursuivant sa politique de travaux de maintenance ainsi que de réhabilitations des résidences notamment les plus énergivores.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Président, Thierry KOVACS
Président de Vienne Condrieu Agglomération
Maire de Vienne

NOUVEAUTÉ : SERVICE D'ASTREINTE TÉLÉPHONIQUE GRATUIT



À partir du mois d'octobre, Advivo proposera un nouveau service d'astreinte téléphonique gratuit et disponible **en dehors des horaires d'ouvertures** (y compris les week-ends et jours fériés).

En cas de dysfonctionnement important ne pouvant être reporté, d'urgence ou de situation grave dans votre résidence ou votre logement (engorgement d'une colonne d'eaux usées, panne de courant, incendie...), vous pourrez désormais contacter un conseiller qui fera intervenir une société en fonction de la nature du problème rencontré.

Ce service d'astreinte sera joignable au :
04 27 69 20 21

Ce numéro est un numéro d'urgence technique : toutes demandes administratives (*prises de rendez-vous, questions sur les loyers...*) ou demandes d'interventions pour des situations non urgentes ne seront pas traitées.

Des informations complémentaires vous seront communiquées prochainement par courrier, lors du lancement de ce nouveau service.

LES NOUVEAUX OUTILS DIGITAUX À VOTRE DISPOSITION

DOSSIER
SPÉCIAL



NOUVEAU
SITE



Dans la continuité des actions menées pour améliorer la qualité des services proposés à ses locataires, Advivo développe aujourd'hui sa palette d'outils digitaux avec une refonte totale du site internet et une présence élargie sur les réseaux sociaux.

REFONTE DU SITE INTERNET

Les améliorations :

- Une navigation simplifiée
- Un accès plus rapide aux informations recherchées
- Un design coloré et intuitif
- Une connexion à l'espace locataire en un clic depuis la page d'accueil
- Une carte interactive pour connaître les horaires et coordonnées des antennes et agences Advivo.

Les nouveautés :

- Ajout d'un fil twitter pour suivre l'actualité d'Advivo et de son patrimoine en temps réel
- Création d'une page « **Mes documents à télécharger** » où sont disponibles en téléchargement les fiches de numéros utiles, permettant de contacter les prestataires directement en cas de problème avec vos équipements.
- Création d'une « **Foire aux questions** ». Cette page centralise les questions les plus fréquemment posées

(Comment faire une demande de logement ? Quelles sont les réparations à la charge du locataire ? etc) et y apporte des réponses courtes et claires.

• Advivo à votre écoute 24/24h avec le "chatbot" !

Vous pouvez désormais nous poser une question directement dans le chat, en cliquant sur la petite bulle en bas à droite de notre site internet.

Le chatbot est un outil conversationnel disponible 24/24h, il fonctionne grâce une intelligence artificielle qui analyse votre demande et détecte des mots clés lui permettant d'y apporter une réponse.

Rendez-vous sur : <https://www.advivo.fr/>

ADVIVO SUR LES RÉSEAUX

Création d'une chaîne youtube

Nous y postons régulièrement des vidéos destinées à vous informer sur les projets en cours et l'actualité d'Advivo, mais aussi à faciliter votre quotidien : tutoriels sur les contrats de maintenance, informations sur les encombrants, reportages sur les opérations en cours... Pour nous suivre et voir les vidéos **recherchez : "Advivo" sur Youtube.**

Lancement de Twitter

Vous pouvez désormais suivre en temps réel l'actualité d'Advivo, de son patrimoine et de vos logements sur twitter ! Abonnez-vous : [@Advivo38](https://twitter.com/Advivo38).



7 NOUVEAUX LOGEMENTS À VILLETTE DE VIENNE

En décembre 2019, Advivo a acheté en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) 7 logements avec garages dans un programme nommé « Le Domaine des Poiriers » à Villette de Vienne. L'opération se compose de 34 logements collectifs répartis en 3 bâtiments et de 22 maisons individuelles.

5 logements ont déjà été livrés le 31 juillet dernier, les 2 restants situés dans un autre bâtiment seront livrés en novembre.



UNE 20ÈME ÉDITION RÉUSSIE POUR LES CHANTIERS D'ÉTÉ



Entre le 28 juin et le 30 juillet, **56 enfants de locataires Advivo**, âgés de 16 à 18 ans ont effectué des travaux d'amélioration des parties communes de nos résidences : réfection des peintures des halls, des montées d'escaliers, des caves, des locaux poubelles, etc. Le tout, encadré par des membres de l'association PREVENIR (dispositif d'insertion par le travail).

Au Plan des Aures à Pont-Evêque ce sont les murs du hall et des étages du bâtiment 12 qui ont été repeint. Sur le quartier d'Estressin à Vienne, les jeunes sont intervenus sur les murs des caves et des locaux poubelles des bâtiments Champagne, Dauphiné, Esterel et Flandre ainsi que sur les portes techniques et grilles du Grand Estressin.

Initiés en 2001, l'objectif des chantiers d'été est d'offrir la possibilité à des jeunes d'accéder à une première expérience professionnelle rémunérée tout en contribuant à améliorer leur cadre de vie.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION : 23 ASCENSEURS CONCERNÉS

Depuis le mois de juillet et jusqu'en décembre prochain, 23 ascenseurs du patrimoine Advivo vont bénéficier de travaux d'amélioration effectués par la société PACA.

Parmi les résidences concernées : 1 et 4 Plan des Aures à Pont-Evêque et à Vienne : les bâtiments Vivarais, Quercy, Jura, Iseran et Flandre du Grand Estressin, les 11, 23 et 27 quai A.France à Saint-Martin, Place Camille Jouffray au Centre-Ville, 29 rue Vimaine à l'Isle...

Un courrier sera envoyé à chaque locataire concerné avant le lancement des travaux. En cas de besoin ou pour toute question éventuelle nous vous invitons à contacter votre antenne Advivo.





LES AVENTURES D'ADVIVUS



PANNE D'ASCENSEUR : LES BONS RÉFLEXES



En cas de panne, il arrive parfois qu'une personne reste bloquée dans l'ascenseur. Si cette situation vous arrive, il est important de rester calme et d'**utiliser en priorité le bouton d'urgence** de la cabine en le maintenant appuyé pendant 15 à 20 secondes.

Ce bouton d'appel **disponible 7/7j et 24/24h** vous met directement en contact avec la société en charge de la maintenance de l'appareil, qui fera **intervenir un technicien dans l'heure suivant votre appel**.

Si le bouton d'appel ne fonctionne pas, il est aussi possible d'appeler le numéro d'urgence directement depuis votre téléphone portable : **04.42.34.13.70** (numéro indiqué dans la cabine).

Merci de ne contacter les pompiers qu'en cas de nécessité absolue ou de blessure.



L'ÉCO-GESTE DE SEPTEMBRE DÉGIVRER SON RÉFRIGÉRATEUR/CONGÉLATEUR RÉGULIÈREMENT

Selon l'Ademe (Agence de la transition écologique), le froid représente environ 23% de votre consommation électrique annuelle. S'il est impossible d'éteindre son réfrigérateur et son congélateur lorsque l'on ne s'en sert pas pour limiter sa consommation, il faut néanmoins être attentif à leur bon fonctionnement.

Dès que la couche de givre atteint environ 3 mm, cela peut représenter une surconsommation électrique de 30%. À 4 mm, la consommation électrique de votre appareil peut aller jusqu'à doubler. **En dégivrant régulièrement votre réfrigérateur ou votre congélateur, vous pouvez économiser 10 à 30€ par an**, selon l'usage et le modèle de votre appareil.

Source : www.lenergiesoutcompris.fr



ENFIN ! UN N° UTILE POUR TOUS LES LOCATAIRES D'ADVIVO !

De quoi s'agit-il ? Exemple : « C'est arrivé un samedi soir, vers 21h. Mes toilettes refoulaient, inondant mon logement. Que faire ? Vu le jour et l'heure, Advivo était fermé, la Mairie aussi. Le Commissariat m'a envoyée paître, les Pompiers pouvaient nettoyer mais pas réparer... J'ai alors téléphoné à Chefneux qui ne pouvait intervenir qu'avec l'accord et l'accompagnement d'Advivo ! Mais comment joindre Advivo ? Heureusement pour moi, je suis tombée sur le 06 77 82 68 85 (n° de la CLCV) qui a prévenu Advivo et mon problème a été résolu ce soir-là, sinon, j'allais passer le week-end avec mon problème ! ».

Beaucoup de locataires ont connu, et connaîtront, pareille mésaventure, tant qu'Advivo n'aura pas mis en place d'un n° d'astreinte, que chaque locataire pourra appeler en cas d'extrême urgence ou d'évènements majeurs, tels que : fuites d'eau importantes, refoulement des colonnes d'évacuation des eaux usées, panne générale d'électricité, de gaz ou de chauffage, explosion, incendie, en dehors des heures d'ouverture d'Advivo, les nuits, les week-ends et jours fériés.

Les locataires CLCV, qui n'ont cessé de réclamer ce n° d'astreinte, depuis fort longtemps, peuvent vous dire, aujourd'hui, que sa mise en place devrait se faire très bientôt !

CLCV - tel 06 77 82 68 85



ENCOMBRANTS DANS LES QUARTIERS

Nos quartiers sont envahis d'encombrants. Nous payons le prix fort pour les faire enlever.

Ce qui réglerait le problème, c'est d'avoir des déchetteries mobiles. Un camion « Gros déchets » qui passerait une fois par semaine dans les quartiers encombrés.

Qu'une information soit diffusée auprès des nouveaux locataires, leur rappeler la possibilité pour eux de se débarrasser de leurs encombrants dans les déchetteries, accompagner ceux qui ne peuvent le faire : les personnes âgées, ceux qui ne possèdent pas de véhicule.

Que nos villes gagnent vraiment le label « Ville apaisée et propre ».

Tél. : 06 11 73 53 88 / 06 59 73 58 36

E-mail : cglisere@gmail.com

Site Internet : www.lacgl.fr



CONTRÔLER SES CHARGES

Vous avez reçu votre régularisation de charges et vous constatez des différences par rapport à celle de l'année précédente. Certaines variations peuvent vous inquiéter. Elles nécessitent une réponse.

C'est à votre bailleur de vous la fournir

Ce droit appartient à un locataire isolé dans le mois qui suit la régularisation de charges. Mais un groupe de locataires peut l'exercer à tout moment à condition d'être affilié à une association de locataires.

Si le locataire résident est toujours le mieux placé pour une vérification efficace INDECOSA-CGT vous conseille une démarche collective plutôt qu'individuelle du fait de la complexité d'un tel contrôle. Notre association vous invite à prendre contact avec nous.

Grenoble : INDECOSA-CGT • 04 76 49 19 04

indecosactisere@orange.fr

Entrée n°117 - Septembre 2021

Journal d'informations d'Advivo

1 square de la résistance, 38200 Vienne

Tirage : 6600 exemplaires

Entrée est imprimé sur un papier écologique issu de forêts gérées durablement.

Directeur de la publication : Nicolas Berthon

Rédaction et mise en page : Melody Besse

Crédits photos : Advivo



SIÈGE SOCIAL • AGENCE DE VIENNE
Antenne du centre-ville
Vienne • 04 74 78 39 00
accueil@advivo.fr

Antenne de Saint Martin
04 27 69 20 30
accueil-stmartin@advivo.fr

Antenne de Malissol
04 27 69 20 50
accueil-malissol@advivo.fr

Antenne d'Estressin
04 27 69 20 20
accueil-estressin@advivo.fr

Antenne de L'Isle
04 27 69 20 40
accueil-isle@advivo.fr

AGENCE DE PONT-ÉVÊQUE
ET DES COMMUNES EXTÉRIEURES
04 27 69 20 60
accueil-pteveque@advivo.fr

